

**Conseil du 20<sup>e</sup> arrondissement**  
**Séance du mercredi 9 mars 2022**  
**Sur proposition de Danielle Simonnet et du groupe France Insoumise**

**Vœu relatif aux délais d'attente bien trop longs pour la réalisation de carte d'identité et passeport en mairie**

Considérant les délais d'attente de plusieurs mois actuellement pour la délivrance de cartes d'identité et passeports ;

Considérant qu'ainsi, 40.000 personnes se connectent chaque semaine sur le site de prise de rendez-vous de la mairie pour seulement 5.000 rendez-vous ;

Considérant que ce chiffre ne reflète sans doute pas l'intégralité des demandes, puisque beaucoup de Parisien.ne.s, au vu de ces délais, renoncent et s'emploient à faire leur demande dans une autre commune (communes qui ont également plus de besoins que de rendez-vous, mais dont les délais sont néanmoins souvent moins longs pour l'obtention d'un rendez-vous qu'à Paris) ;

Considérant que, selon les chiffres communiqués par l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS), le délai national moyen de rendez-vous en mairie était estimé à vingt-sept jours en janvier 2022, soit dix jours de plus qu'en 2019 ;

Considérant que cet allongement des délais est en partie causé par la crise sanitaire actuelle, qui a à la fois amené beaucoup de personnes à retarder les démarches de réalisation de leurs titres d'identité ou passeports, et réduit le nombre d'agents disponibles car beaucoup étaient soit atteints de Covid, soit cas contact ;

Considérant que le traitement est également allongé par un manque de personnels à la préfecture pour s'occuper de ces demandes ;

Considérant que le nombre de personnes en "attente" d'un rendez-vous, les délais extrêmement longs et les besoins non pourvus témoignent, au-delà des problèmes conjoncturels liés notamment à la crise sanitaire, à des bugs informatiques, à la prolongation de la durée des cartes d'identité de 10 à 15 ans qui sont maintenant arrivées à expiration, d'un manque de moyen structurel ;

Considérant que la mairie a recruté 31 contractuels et prévoit de faire appel à 7 autres pour le mois de mars, qu'un plan de renfort est aussi en cours dans les préfectures avec le recrutement de 100 agents contractuels afin d'accélérer les délais d'instruction de demandes de titres d'identité ;

Considérant que ces recrutements ne pourront pas suffire à répondre à tous les besoins ; que compte tenu du nombre de personnes ayant besoin de titres il serait nécessaire de recruter des titulaires pour pourvoir aux besoins permanents et non pas seulement des contractuels, quitte à recruter occasionnellement des contractuels pour les périodes où les délais s'allongent, comme

c'est le cas actuellement, afin de résorber le retard pris et de permettre à toutes et tous d'accéder à un rendez-vous dans des délais acceptables ;

Considérant que ces délais mettent nombre de citoyens dans des situations compliquées, que ce soit pour passer des examens ou concours, pour des séjours à l'étranger, ou simplement pour exercer sa liberté de circulation et de déplacement ;

**Sur proposition de Danielle Simonnet et du groupe France insoumise 20<sup>e</sup>, le Conseil d'arrondissement émet le vœu :**

- **que la Mairie de Paris réalise une estimation des besoins dans chaque arrondissement en recrutements permanents et contractuels supplémentaires pour la délivrance des titres d'identité et passeports permettant à toutes celles et ceux qui en ont besoin d'obtenir un rendez-vous dans un délai acceptable ;**
- **qu'elle engage des recrutements de personnels titulaires afin de pallier au problème structurel et de garantir des délais raisonnables pour l'obtention d'un rendez-vous ;**
- **que, dans l'urgence de la situation actuelle où les délais sont extrêmement longs, la Mairie engage les moyens nécessaires au recrutement de davantage de contractuels, en nombre adapté aux besoins, pour résorber le retard pris dans les prises de rendez-vous.**